

La Teste de Buch, le 27 février 2026

Chers membres de l'association Vélobassin,

Je vous remercie pour votre courrier et pour votre engagement en faveur des mobilités douces. Votre mobilisation est essentielle pour faire avancer ces enjeux, et je tiens à vous partager les actions concrètes que nous menons, ainsi que nos perspectives pour les années à venir.

1. Un maillage cyclable en constante progression

Dès le début de notre mandat, nous avons basé nos travaux sur le Schéma de circulation communal, qui intègre systématiquement les pistes cyclables comme une priorité. Aujourd'hui, chaque opportunité d'aménagement est saisie pour :

- **Créer des pistes cyclables** dédiées là où la voirie le permet,
- **Aménager des voies partagées** (zones 30, chicanes, marquages au sol) pour sécuriser les trajets,
- **Développer des espaces apaisés en centre-ville et aux abords des écoles.**

Notre objectif reste d'aboutir à un **maillage cyclable complet**, reliant tous les quartiers entre eux. Les projets en cours ou à venir seront systématiquement conçus dans cette logique.

2. Une coordination renforcée avec les communes voisines

La continuité des itinéraires cyclables ne s'arrête pas aux limites de notre commune. C'est pourquoi :

- **Notre élu représentant à la COBAS** défend activement la création de liaisons cyclables intercommunales dans les commissions dédiées.
- Nous travaillons aussi en **étroite collaboration avec Biscarrosse et Sanguinet** pour harmoniser les aménagements et faciliter les déplacements entre nos territoires.

3. Gérer les conflits d'usage avec pédagogie et fermeté

Nous sommes conscients que les changements d'usages (notamment avec l'apparition de nouveaux aménagements) peuvent générer des tensions. Pour y répondre :

- **Une phase d'appropriation est nécessaire** : nous laissons aux usagers le temps de s'adapter aux nouveaux espaces, tout en observant les éventuels dysfonctionnements.
- Avant l'été, **une campagne de communication** sera lancée pour rappeler les règles de partage de la route (respect des pistes cyclables, priorités, vitesse réduite en zones partagées).
- Si besoin, **un renforcement des contrôles par la police municipale** sera mis en place sur les zones identifiées comme conflictuelles, en complément des actions de sensibilisation.

4. Une concertation permanente avec les usagers

Votre expertise et votre retour d'expérience sont précieux. Comme nous l'avons fait depuis le début du mandat :

- Vous serez systématiquement **invités aux réunions de concertation** et d'information sur les projets futurs.
- **Nous étudierons avec vous les améliorations possibles** sur les aménagements existants, ainsi que les nouvelles propositions pour les années à venir.

Notre volonté est de co-construire une politique cyclable ambitieuse, en associant étroitement les collectifs comme le vôtre.

